
Le MR dénonce l'échec de la majorité Olivier (11/01/2012)

Lae MR a tiré mercredi à boulets rouges sur la réforme du Code du logement présentée par Jean-Marc Nollet

NAMUR Les textes déposés n'apporteront pas de grand changement dans un secteur qui, selon les libéraux, est marqué par le conservatisme. Le MR a pointé du doigt l'absence de rationalisation annoncée: il reste toujours 68 sociétés de logements -soit une pour 3,5 communes- et pas moins 1.120 administrateurs pour, à titre de comparaison, 2.070 équivalents temps plein employés dans le secteur.



Pire: une disposition permettra d'accroître le nombre d'administrateurs puisque la réforme prévoit d'accorder un siège au parti qui ne serait pas représenté dans le conseil d'administration, en application de la clé D'Hondt, mais qui aurait au moins un élu au conseil communal.

"J'ai failli tomber de mon siège", a souligné le chef de groupe au parlement wallon, Willy Borsus, qui y voit une mesure taillée pour Ecolo. "C'est une réforme de concepts mais qui, sur le terrain, n'apporte pas beaucoup de choses aux gens", a affirmé le député Hervé Jamar. "C'est une occasion manquée, et c'est grave parce que d'ici la fin de la législature, il n'y en aura plus", a renchéri Jean-Luc Crucke.

Les Réformateurs ont formulé quelques propositions qui marqueraient une vraie réforme: réduction du nombre de sociétés en fonction de bassins de vie et du nombre d'administrateurs à 9 par société ainsi que des pistes pour favoriser l'accès à la propriété, meilleur moyen à leurs yeux pour assurer la mixité sociale. Le MR prône ainsi l'instauration d'un système de portabilité des droits d'enregistrement ou d'un usufruit locatif social qui permettrait de mobiliser l'épargne privée des Wallons. Un ménage acquerrait la nue propriété d'un logement à 50 ou 60 pc du prix en pleine propriété et un opérateur privé en aurait l'usufruit pour 16-18 ans pour le reste du prix.

Le président Charles Michel a dénoncé le "blocage idéologique" de la majorité Olivier devant ces solutions. Idéologie qu'il retrouve dans la volonté de sanctionner les communes qui n'auraient pas ou pas assez de logements sociaux sur leur territoire. "C'est totalement ridicule! C'est du néo-collectivisme! ", s'est-il exclamé.

© La Dernière Heure 2012

Cet article provient du site <http://www.dhnet.be>

